



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 85656

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les difficultés des personnes handicapées eu égard aux modalités de recrutement dans la fonction publique. Pour ces publics, il existe aujourd'hui des aménagements aux concours d'entrée leur permettant notamment d'obtenir certaines facilités dans le cadre des épreuves, et notamment un temps supplémentaire. Toutefois, il n'existe pas de grille d'évaluation différenciée permettant une véritable adaptation de l'épreuve aux spécificités du handicap du candidat. Ainsi, à titre d'exemple, malgré le succès aux épreuves écrites, les candidatures de personnes atteintes d'un handicap compliquant l'expression orale sont systématiquement écartées lors des épreuves orales. Au vu de ces éléments, elle lui demande de bien vouloir l'informer des intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85656

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8454

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)